

AFRIQUE

MAROC

Nomination du colonel major Abroq chef de l'état-major avancé des FAR

Le roi Hassan II a reçu au Palais Royal, les colonels Mohamed Abroq et Abdelaziz Bennani que le Souverain a nommés respectivement chef de l'état-major avancé des Forces Armées Royales et inspecteur général de l'Infanterie.

S.M. le Roi qui a promu le colonel Abroq au grade de colonel-major a prononcé à cette occasion une allocution où il déclara notamment :

« Nous vous avons réunis afin d'investir le colonel Abroq dans ses nouvelles fonctions et son nouveau grade. Nous l'avons nommé, à la place du colonel Bennani, dans nos zones sahraouies. Avant d'adresser conseils et directives au colonel-major Abroq, nous devons exprimer notre conviction et notre sentiment à l'endroit du colonel Abdelaziz Bennani. »

« Il se trouve au Sahara depuis plus d'une année, conduisant les opérations en défense des frontières du pays et de sa dignité. Cette période durant, nous n'avons entendu et vu de lui que des attitudes satisfaisantes pour nos consciences. Nous aimerions, au moment où il quitte le Sahara pour occuper les fonctions d'inspecteur de l'infanterie, que tout le monde sache — et nous voudrions que notre peuple sache — que nous lui rendons hommage ainsi qu'aux officiers qui servaient sous ses ordres et aux hommes de troupe qui œuvraient à leurs côtés. »

Visite des élèves de l'Académie de Meknès à Casablanca

Les élèves de la 3^e année de l'Académie militaire de Meknès et ceux de l'Ecole nationale d'Administration publique (ENAP) se sont rendus le 23 mars au siège de l'hôtel de Casablanca où M. Bennis, adjoint du gouverneur leur a fait un exposé sur l'histoire de cette ville et son importance sur le plan économique.

Déclaration de M. Boucetta

M. M'Hamed Boucetta a déclaré le 25 mars devant le Conseil national de l'Istiqlal : « Le peuple marocain se dressera comme un seul homme aux côtés des FAR et derrière SM le roi pour annihiler toute agression étrangère ».

Visite en France de l'inspecteur de la marine royale



En visite officielle en France du 26 au 29 mars 1979, le capitaine de vaisseau Mohamed Alaoui Aziz, inspecteur de la Marine royale a été reçu le mardi 27 mars par le chef d'état-major de la marine française.

Après un entretien personnel avec l'Amiral Lannuzel, un tableau très complet des activités et des effectifs de la Marine nationale française fut brossé devant l'inspecteur.

Accompagné de l'E.V. Khalisy, chef de Cabinet, du colonel Brittel, attaché des Forces armées marocaines à Paris, du C.V. Barnouin et du colonel Lacroix, attaché des Forces armées françaises au Maroc, le C.V. Alaoui Aziz devait ensuite se rendre à Brest, Lorient et Cherbourg.

Le jeudi 29 mars, il était reçu par le ministre de la Défense Française.

Escale à Tanger

Trois bâtiments de guerre : le « HMS Reclain », bâtiment de sauvetage de la Marine royale britannique, deux frégates et un chasseur de sous-marins de la Marine royale néerlandaise, et le destroyer USS Conyngham de la Marine de guerre des Etats-Unis, ont fait escale à Tanger les 16 et 17 mars.

Opération de ratissage le long de la Saguia El-Hamra

Le ministère d'Etat chargé de l'Information a publié le communiqué suivant.

« Lors d'une opération de ratissage le long de la Saguia El-Hamra, des unités des Forces Armées Royales ont accroché le 16 mars des éléments ennemis infiltrés près de Ramth El Ban.

«Après quarante-cinq minutes de violents combats, l'ennemi a décroché à la faveur de la nuit laissant sur le terrain 16 morts et 4 véhicules détruits.

« Nos Forces Armées ont perdu de leur côté, 3 morts et ont eu 2 blessés ».

Réunion du CNS

Le Conseil National de Sécurité s'est réuni le 11 avril à Rabat sous la présidence du souverain.

Il apparaît que l'affrontement du 8 avril dans la région d'Abetteh, à 70 km au sud-est de Tan-Tan aurait été plus particulièrement évoqué.

Une embuscade tendue par les Forces Armées Royales à des éléments du Polisario avait fait 25 morts du côté sahraoui et 5 morts dans les rangs marocains.

Il ressortirait des exposés faits devant le C.N.S. que l'embuscade d'Abetteh aurait permis d'arrêter net une nouvelle attaque du Front Polisario contre la ville de Tan-Tan.

Création d'un Mulpoc d'Afrique du Nord

La C.E.A. a décidé, au cours d'une réunion tenue en marge de la Conférence ministérielle réunie à Rabat, de créer un Mulpoc (Centre multinational de programmation et d'exécution de projets) d'Afrique du Nord regroupant le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, l'Egypte et le Soudan.

La Présidence de ce Mulpoc dont le siège sera installé à Tanger a été confiée au Maroc et la vice-présidence au Soudan.

La délégation de l'Algérie n'étant pas représentée à Rabat, ce pays doit ratifier ultérieurement cette décision qui était déjà prévue par la C.E.A.

Concours hippique à Témara

Sous la présidence effective de LL.A.A.RR le Prince Héritier Sidi Mohammed et de Prince Moulay Rachid, des compétitions équestres et de sauts d'obstacles ont été organisés le 19 mars par le Centre hippique de Témara des Forces armées royales.

Le concours était doté de plusieurs prix, dont le Grand Prix de S.M. Mohammed V, qui a été remporté par le commandant Charrat, monté sur le cheval « Diable ».

Départ du Shah

Le Shah d'Iran a quitté le 30 mars le Maroc pour les Bahamas où il devait s'installer.

Le Canada a accordé une ligne de crédit de 200 millions au Maroc

La société canadienne pour l'expansion des exportations vient d'accorder une ligne de crédit de 200 millions \$ à la Banque nationale pour le développement économique afin de financer les projets industriels réalisés avec la coopération du Canada.

La Libye aurait offert 20 millions de dollars à la Tanzanie

La Libye aurait offert 20 millions de dollars au Front National de Libération de l'Ouganda et aux tanzaniens pour qu'ils permettent au contingent libyen envoyé au secours d'Idi Amin Dada de se retirer sans perdre la face, a rapporté l'agence marocaine de presse MAP.

La Libye estimerait donc à 10 000 dollars la valeur de chacun de ses soldats, remarque un journal marocain.

L'Irak, la Syrie et l'OLP soutiennent la position marocaine selon « Al Maghreb »

Deux pays membres du « Front de la Fermeté », la Syrie et l'Irak, ainsi que l'OLP, ont fait part le 28 mars à l'ancien premier ministre marocain, M. Ahmed Osman, de leur « soutien inconditionnel à la marocanité du Sahara ».

La nouvelle stratégie économique africaine

L'Afrique tente de sortir du cercle vicieux du sous-développement, en cherchant les voies et moyens d'une nouvelle stratégie qui permettra de relever le défi économique de l'an 2000.

Les ministres africains, réunis à Rabat pour la 5^e Conférence de la CEA, ont souligné cette volonté de changement, nécessaire, selon eux, après l'échec des modèles de développement actuellement en vigueur, importés de « l'étranger ».

« Il faut créer un marché africain, a souligné le secrétaire exécutif de la C.E.A., mais ce sera une entreprise de longue haleine.

La Conférence a décidé de tenir sa prochaine réunion annuelle du 9 au 12 avril 1980 à Addis-Abeba.

Elle se réunira ensuite à Monrovia, en 1981, en 1982, à nouveau, à Addis-Abeba, et en 1983 à Maputo.

Déclaration du Docteur Alfred Dregger

Le Docteur Alfred Dregger, député Ouest-Allemand, vice-président de l'Union Chrétienne-Démocrate en visite au Maroc a déclaré le 2 avril : « La création d'un mini-Etat à la frontière sud du Maroc serait dangereuse pour la paix dans la région ».

Congrès des comités olympiques des pays arabes

Un congrès des comités olympiques des pays arabes se tiendra du 28 au 31 mai à Rabat.

Grève générale largement suivie au Maroc

La grève générale décrétée le 30 mars au Maroc par l'ensemble des syndicats pour protester contre le traité égypto-israélien et manifester la solidarité des travailleurs avec les palestiniens a été largement suivie dans les villes marocaines.

Entretiens Maroc-Iraniens

Un représentant de l'« Istiqlal », M. Larbi Messari, a été envoyé à Téhéran pour s'entretenir avec les dirigeants de la République Islamique.

Protocole d'accord commercial avec la Pologne

Les échanges commerciaux entre le Maroc et la Pologne pourraient atteindre dans cinq ans une valeur globale annuelle de 300 millions de dollars.

Corps expéditionnaire libyen en Ouganda

La MAP a indiqué le 7 avril, de sources bien informées à Tripoli, que le chef d'Etat-Major général libyen, le lieutenant général Abu Bakr Yunis, s'était opposé très violemment à l'envoi d'un corps expéditionnaire libyen pour aider le régime d'Amin Dada. Abd as Salam Jalloud n'aurait pas été informé lui aussi de la décision prise pour passer outre.

Entretiens du Roi avec le Roi Hussein

Les entretiens, que le roi Hussein de Jordanie a eus le 15 et le 16 avril à Rabat avec le roi Hassan II, ont porté sur les différents volets de la coopération entre les deux pays.

Les deux souverains « se sont félicités de l'étroitesse des liens unissant leurs deux pays qu'ils ont décidé d'engager dans une coopération encore plus étendue ».

Ils se sont en outre longuement entretenus des derniers développements de la situation au Proche-Orient et ont constaté « leur parfaite identité de vue » à l'égard du traité de Washington réalisé entre l'Egypte et Israël.

La visite du président Mobutu

A l'issue d'une visite privée de quatre jours au Maroc, le président mobutu a quitté le 16 avril le Maroc pour la Côte-d'Ivoire.

Le général Mobutu a eu des entretiens avec le Roi Hassan sur les relations bilatérales et des questions africaines et internationales.

ALGERIE

Plus de six mille soldats marocains stationneraient encore en Mauritanie

Dans un communiqué le Front Polisario a estimé que le maintien des troupes chérifiennes en Mauritanie constituait une « provocation » et n'était pas « un facteur favorable à la paix » ni « la preuve que la Mauritanie est un pays souverain ».

Plus de 6 000 soldats marocains continuent de stationner en Mauritanie à la fin du mois de mars.

L'armée royale demeure présente à Zouérate (2 000 hommes), dans la région d'Atar (800 hommes), à Bir Moghreïn (800 hommes), ainsi que dans deux localités de la partie méridionale du Sahara Occidental que contrôle Nouakchott, Dakhla et Argoub (2 500 hommes).

Commentaire de la presse

Le quotidien algérien « Ach Chaab » a relevé le 8 avril le caractère contradictoire des premières déclarations des plus hautes autorités mauritaniennes sur le Sahara Occidental, depuis la création d'un Comité Militaire de Salut National en Mauritanie.

Communiqué du Polisario

Vingt-huit soldats marocains ont été tués le 17 mars dans la région d'Amgala au cours d'une opération militaire effectuée par le Front Polisario.

Le communiqué précise que deux unités des FAR, escortées de chars, qui patrouillaient dans la région d'Amgala ont été attaquées simultanément par les troupes de l'armée de libération sahraouie. L'accrochage a duré trois heures. Plusieurs éléments de ces deux unités marocaines ont été « isolés et anéantis » par les combattants sahraouis.

Le ministre sahraoui de la Défense fait état d'une opération intervenue les 18 et 19 mars à Bir Enzaran, à l'est de Dakhla au cours de laquelle 12 soldats marocains auraient été tués et 15 autres blessés.

Selon le communiqué, une unité de l'armée de l'ALPS a pilonné durant ces deux jours, à l'arme lourde, la garnison marocaine de Bir-Enzaran « dont un poste de garde a été totalement détruit ». Les tirs Sahraouis « ont atteint le poste de commandement » des troupes marocaines « dont les installations ont été mises hors d'usage ».



Défilé des troupes sahraouis.

Le Polisario a fait état d'une série d'opérations menées les 28 et 30 mars contre des positions marocaines au nord du Sahara Occidental et au Sud du Maroc faisant 23 tués dans les rangs « ennemis » et plus de 20 blessés.

Le 28 mars, la garnison de Ras-El-Khanfra a été pilonnée à l'arme lourde. Des opérations semblables ont eu lieu deux jours plus tard contre la garnison de Lebouirate.

Le Polisario a annoncé que les forces sahraouies ont « libéré » la ville de Tifariti, « occupée par le Maroc ». L'« Armée de Libération Populaire Sahraouie » qui « harcelait la ville de Tifariti depuis plus d'un an » a « forcé les troupes marocaines, qui y étaient fortement retranchées, à abandonner leurs positions ».

L'Armée de Libération Populaire Sahraouie a bombardé à l'arme lourde le 26 mars les garnisons de Labouirate et d'Abbatih faisant 10 morts et plusieurs blessés dans les rangs « ennemis » a annoncé un communiqué du ministère sahraoui de la Défense.

Deux emplacements de pièces d'artillerie des troupes marocaines ont été totalement détruits avec leurs pièces.

20 soldats marocains ont été tués et une quinzaine d'autres ont été blessés au cours d'une série d'opérations militaires menées le 1^{er} avril par les combattants sahraouis au sud du Maroc et au nord du Sahara Occidental, annonce le 9 avril le ministère sahraoui de la Défense.

Opération Tifariti

Le Polisario a indiqué qu'avec la « libération » de la ville de Tifariti début avril, les Forces sahraouies contrôlaient désormais toute cette région proche des frontières mauritanienne et algérienne.

Ces derniers temps, un régiment des F.A.R. et des hélicoptères y stationnaient. La ville complètement encerclée n'était plus approvisionnée que par des avions C-130.

Campagne de répression contre les citoyens d'origine sahraouie

Le ministère sahraoui de l'Information a affirmé à Alger le 11 avril qu'une « vaste campagne de répression est engagée actuellement au Maroc contre les citoyens d'origine sahraouie ».

Selon le ministère sahraoui de l'Information, « 19 officiers supérieurs ont disparu à Tan-Tan et à Oujda pour avoir, semble-t-il, dénoncé l'intervention de la police contre les manifestants dans cette dernière ville ».

Conférence Bagdad : la position de l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères a qualifié de « grande victoire » la récente Conférence des ministres arabes de Bagdad à l'issue de laquelle des mesures ont été décidées contre le régime égyptien.

Sports militaires

L'équipe militaires d'Algérie a battu son homologue italienne (trois victoires contre deux, et deux matches nuls chacune) au cours d'une rencontre de boxe disputée le 24 mars à Spoleto, à 80 km environ de Rome.

Déclaration de M. Kodjo

M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'OUA a quitté Alger après avoir été reçu par le chef de l'Etat algérien.

M. Kodjo a affirmé « Que l'affaire du Sahara Occidental est du ressort de l'OUA. M. Kodjo a réaffirmé « le droit et le devoir de l'OUA de s'occuper de cette question qui est une question purement africaine ».

Elections locales en juin

Les élections des Assemblées Populaires des Communes et Départements se dérouleront en Algérie dans la première quinzaine du mois de juin.

AFRIQUE

Mise en place

Le Président Chadli a visité le 15 mars la troisième région militaire où il a installé le lieutenant-colonel Khalid Nazzar comme commandant de la région en remplacement de Salim Saadi devenu ministre de l'Agriculture. C'était la première sortie du Président depuis son élection.

Quatre remorqueurs seront construits à Mers-El-Kébir

Les ouvriers du chantier naval de Mers-El-Kébir ont procédé, le 17 mars, au lancement de la production d'une série de quatre remorqueurs pour la Marine nationale algérienne. Il s'agit d'unités de 800 ch et de 22,70 m de long, dont la livraison s'échelonne entre 1980 et 1981.

On rappelle que la Marine nationale algérienne a déjà commandé au chantier de Mers-El-Kébir douze vedettes, en cours de réalisation, dont les premières seront livrées cette année.

Mesures en faveur de MM. Ferhat Abbas et Benyoucef Benkhedda

Le nouveau gouvernement algérien aurait levé le 5 avril les mesures d'assignation à résidence dont étaient l'objet M. Ferhat Abbas et Benyoucef Benkhedda.

On laisse entendre, de source informée à Alger, qu'il ne serait pas hostile à un prochain retour en Algérie de personnalités comme l'ex-colonel Tahar Zbiri, ancien chef d'Etat-major de l'Armée algérienne, auteur d'une rébellion armée contre le Président Boumédiène en 1967.

Mesures de grâce

Deux ressortissants algériens, Mohand Medjber et André Noël Cherid, qui avaient été condamnés à mort en mars 1976 par la Cour Algérienne de Sécurité de l'Etat pour avoir déposé une bombe au siège du quotidien national « El Moudjahid » ont bénéficié d'une commutation de leur peine en réclusion à perpétuité, aux termes d'un décret présidentiel paru récemment au « Journal Officiel » d'Algérie.

La coopération Etats-Unis-Algérie

Le Président Carter a assuré le premier ministre M. Abdelghani, que « les Etats-Unis désirent sincèrement poursuivre la coopération mutuellement favorable qui existe entre nos deux pays », et qui, espère-t-il, « prospérera dans l'avenir ».

Visite à Moscou

Le ministre des Affaires étrangères, M. Benyahia, est arrivé le 6 avril à Moscou pour une visite de deux jours.

M. Andréi Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, a déclaré que l'URSS « appréciait beaucoup le rôle progressiste de l'Algérie dans le mouvement des non-alignés ».

M. Benyahia a quitté Moscou en proclamant que de « hautes perspectives » s'offrent dans tous les domaines au développement de la coopération entre les deux pays.

Réaction sahraouie à la déclaration de M. François Poncet

« Le ministre sahraoui des Affaires étrangères » a qualifié le 12 avril de « surprenante » et de « mal venue » la déclaration faite la veille par M. J.-F. Poncet, au sujet du conflit du Sahara Occidental, et lui a reproché d'avoir posé « ce grand problème comme un conflit entre le Maroc, la Mauritanie et l'Algérie ».

Visites présidentielles

Le Président Tolbert du Libéria est arrivé à Alger le 25 mars pour une visite amicale de travail.

Le Président Luis Cabral de Guinée-Bissau s'est rendu à Alger le 28 mars.

Ben Bella bientôt transféré à Alger

L'ancien président algérien, Ahmed Ben Bella sera « bientôt mis en résidence surveillée à Alger », a déclaré le 5 avril son avocat, M^e Madeleine Lafue-Véron.

Le roi Hussein invité en Algérie

Le roi Hussein de Jordanie a reçu une invitation du Président Chadli à se rendre en Algérie.

Crédit de 45 millions de dollars

L'Algérie a obtenu sur le marché de « l'Euro-devise » un crédit de 45 millions de dollars qui lui a été consenti par un groupe de banques européennes, américaines et japonaises.

Visite libyenne

Le commandant Jalloud s'est rendu en mars en Algérie pour y avoir des conversations concernant l'unité des révolutions algérienne et libyenne et pour confronter les provocations réactionnaires.

Le général Chazli dénonce le « traité de la honte »



Le général Saad Eddine Chazli, ancien chef d'Etat-Major de l'armée égyptienne, actuellement l'un des chefs de file de l'opposition à la politique du Président Sadate, a déclaré, le 27 mars à Alger, que « la chute du Président Sadate est désormais la première étape indispensable à un règlement global au Moyen-Orient ».

Grâces présidentielles

Le Président M. Chadli, a accordé le 16 avril, la grâce présidentielle à 11 personnes : 3 impliquées dans la rébellion militaire de 1967 menée par l'ex-colonel Tahar Zbiri et 7 condamnées pour l'attentat en avril 1968 contre le Président Houari Boumédiène.

L'ex-commandant Amar Mellah, impliqué dans les deux complots et condamné deux fois à mort, a également été grâcié.

Avec ces 11 libérations, il ne restera plus dans les prisons algériennes aucun détenu politique, l'ex-président Ahmed Ben Bella n'étant pas considéré comme tel car n'ayant jamais été jugé et étant mis en résidence surveillée depuis sa destitution en juin 1965.

Voici la liste des 11 détenus grâciés.

— M. Amar Mohamed Salah Mellah, condamné le 23 juillet et 6 août 1969 à mort (commuée en réclusion perpétuelle), pour sa participation à la rébellion militaire de décembre 1967 et sa participation à l'attentat en avril 1968 contre le Président Houari Boumédiène ;

— pour la rébellion militaire de 1967 : MM. Mabrouk Letaief, Layachi Houasnia et Maamer Kara ;

— pour l'attentat contre le Président Boumédiène : MM. Mohammed Tahar Bourezane, Maamer Bechah, Mebarek Agagna, Mebarek Betria, Mebarek China, Belkacem Melaksou et Abdelhafid Hamani.

TUNISIE

Visite du ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères

Le ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères est arrivé à Tunis le 9 avril pour une visite officielle de quatre jours.

Le président Bourguiba a quitté l'hôpital

Le président Habib Bourguiba, qui avait été admis à l'hôpital militaire de Tunis, a regagné le 29 mars sa résidence du Palais de Carthage, après un « contrôle de son bilan médical ».

Recherche pétrolière

Le navire français de prospection géophysique « Révolution » a entrepris une campagne de prospection géophysique sur les côtes tunisiennes. Il appartient à l'Institut français du pétrole.

La question du siège de la ligue arabe

L'éventualité du transfert du siège de la Ligue arabe, du Caire à Tunis, aurait été l'objet de la mission que l'émissaire saoudien, Cheikh Abdelaziz El Thanayane, vice-ministre des Affaires étrangères, a accompli à Tunis, fin mars.

Réception de nouveaux avions

C'est au cours de 1979 que les forces aériennes tunisiennes commenceront à recevoir les douze appareils d'entraînement MB 326 KT et MB 326 LT produits par Aer-macchi (Italie).

Visite du ministre de la culture de Djibouti

Le ministre de l'Education de Djibouti, en visite de six jours, s'est entretenu avec les responsables du développement, de l'assistance tunisienne dans le domaine de l'enseignement.

Transfert du siège de la Ligue arabe à Tunis

La décision « unanime » de la Conférence de Bagdad, de transférer le siège de la Ligue arabe à Tunis est « une magnifique consécration du combat mené par le président Habib Bourguiba pour que la Tunisie reste arabe et musulmane », a déclaré le 2 avril M. Mohamed Fittouri, ministre des Affaires étrangères.

Renforcement de la coopération avec les Etats-Unis

La Tunisie et les Etats-Unis sont déterminés à renforcer leur coopération dans tous les domaines a indiqué le communiqué commun tuniso-américain publié à l'issue de la 4^e session de la commission mixte tuniso-américaine tenue à Tunis les 30 et 31 mars dernier.

Trois chalutiers arraisonnés

Trois chalutiers italiens ont été arraisonnés le 27 mars par des vedettes militaires tunisiennes alors qu'ils pêchaient au large de l'île de la Galité, et conduits à Bizerte, a-t-on appris de bonne source à Mazara Del Valle, port proche de Trapani.

Les capitaines et les trente-quatre hommes d'équipage ont été incarcérés sous l'accusation d'avoir pêché dans les eaux territoriales tunisiennes.

LIBYE

Conférence des « officiers unionistes libres »

Les « officiers unionistes libres » ont tenu, le 10 avril, à Benghazi, leur « première conférence historique » depuis le déclenchement de la Révolution libyenne du 1^{er} septembre 1969.

Le colonel Kadhafi, fondateur du mouvement des « officiers unionistes libres », a déclaré que « ce mouvement révolutionnaire a agi en secret dans divers domaines pendant dix ans pour transformer matériellement et moralement le pays ». Il a souligné que la conférence « constitue une restructuration des forces révolutionnaires au sein de l'armée » libyenne, annonçant que ces forces « ont de nouvelles tâches à remplir ».

Le commandant Abdessalam Jaloud, le lieutenant-général Abou Bakr Younes Jaber, le lieutenant-colonel Moustapha El Kharroubi, le commandant Khoueily Hamidy, membres du Comité central du mouvement des « officiers unionistes libres » participaient à la conférence qui s'est tenue au camp de Karioune.

Contrat agricole de 400 millions à une société française

La Libye a confiée à une société française un contrat de 390 millions de FF pour la mise en valeur agricole d'une zone désertique au sud de Benghazi.

Installations militaires ouest-allemandes

Des entreprises industrielles ouest-allemandes construisent, avec le soutien du gouvernement de la RFA, des installations militaires en Libye a affirmé, le 3 avril, le quotidien « Die Welt ».

Les industriels ouest-allemands doivent construire un camp militaire et des ateliers à Benghazi et à Tripoli pour le compte des forces armées libyennes. Le contrat s'élève à 577,9 millions de marks et le gouvernement de Bonn en garantit les risques à concurrence de 348,9 millions de marks.

Le gouvernement fédéral allemand a en outre promis sa garantie pour des affaires qui se trouvent actuellement au stade des négociations et qui s'élèveraient à 5,6 millions de marks.

Relation avec Malte

Le colonel Kadhafi a déclaré, le 31 mars, qu'une « Alliance stratégique liait son pays et Malte ». Il a affirmé que « l'action commune libyo-maltese avait pour but la suppression des bases militaires britanniques de Malte ».

« Les intérêts de Malte ne sont pas ceux de l'Europe et les espoirs que le peuple maltais met dans la paix sont totalement différents de la stratégie agressive de l'OTAN. Le destin de Malte est lié à celui de la nation arabe, car le peuple maltais est oriental. »

Commande d'armement

La Jamahiriya libyenne a commandé pour ses forces armées un Jetstar 2 Lockheed ainsi qu'un Golden Eagle Cessna 421C.

La société italienne Agusta, spécialisée dans les hélicoptères et qui exporte plus de 75 % de sa production, fournira au gouvernement libyen 20 x CH47C.

A propos du conflit Ougando-Tanzanien

Le colonel Kadhafi a affirmé que son pays « n'est pas partie dans le conflit ougando-tanzanien », lors d'une allocution prononcée le 8 avril, et il a ajouté : « Ce que la Tanzanie a fait constitue un dangereux précédent qui encourage le grand à dévorer le petit ».

Chalutier arraisonné

Un bateau de pêche sicilien, le « Tulipano » avec douze hommes d'équipage à son bord, a été arraisonné le 9 avril dans le canal de Sicile par une vedette garde-côtes libyenne. Le commandant du bateau de pêche a été conduit à Tripoli.

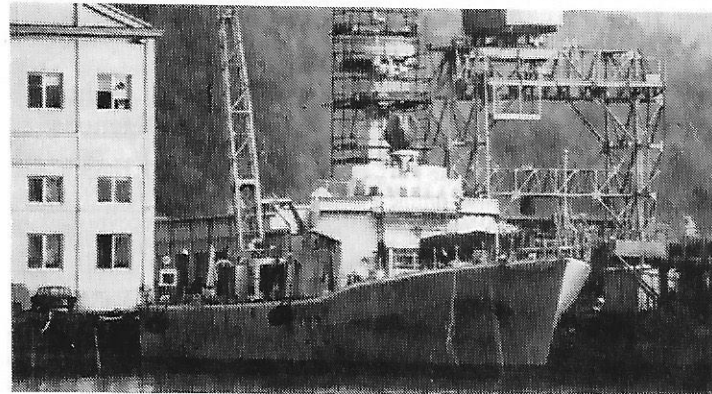
Il s'agit du troisième incident en moins de vingt jours entre pêcheurs siciliens et vedettes libyennes.

MM. Habache et Hawatmeh à Tripoli

MM. Georges Habache (FPLP) et Nayef Hawatmeh sont arrivés, le 1^{er} avril, à Tripoli.

« Seul le fusil peut libérer la Palestine », ont expliqué les deux dirigeants.

M. Yasser Arafat et le colonel Kadhafi, dans une interview accordée au magazine « Time », ont violemment attaqué le président Sadate. Le colonel Kadhafi estime que le traité de paix « hâtera le déclenchement des révolutions contre les régimes réactionnaires arabes qui dépendent des Américains ».



A propos de corvettes

Les travaux des quatre corvettes de la classe Wadi Mragh (650 tonnes) réalisées par les CNR (Italie) pour le compte de la Libye se poursuivent. Elles sont entre autres équipées de deux lance-roquettes triples montés avec l'ILAS 3. La Libye vient de commander 240 torpilles A.244 de 324 mm (voir A.D. n° 3).

Message de l'empereur Bokassa

Le colonel Kadhafi a reçu le 3 avril un message de l'empereur Bokassa I^{er}, portant sur « la normalisation des relations entre la Jamahiriya Libyenne et l'Empire Centrafricain ».

A propos de l'Ouganda

Le Dr Turayki, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a indiqué le 23 mars, lors de la réunion de Tripoli, que les membres de la Conférence islamique sont obligés d'aider l'Ouganda par tous les moyens politiques et militaires pour lui permettre de faire face à l'agression sournoise de la Tanzanie. Il a de plus affirmé qu'au Nigéria et en Libye où on s'occupe de la médiation dans le conflit « on sait pertinemment bien que le président Amin est coopérant alors que Nyéréré ne l'est pas ».

Visite du président roumain

Le président roumain Nicolae Ceaucescu a quitté Benghazi le 9 avril, au terme d'une visite de 24 heures en Jamahiriya Libyenne.

Il a eu des entretiens avec le colonel Mouammar El Kadhafi.

Le président Ceaucescu a assisté en compagnie du colonel Kadhafi à la cérémonie de signature entre les deux pays d'un accord commercial et d'un protocole d'accord sur le développement de la coopération dans les domaines économique, scientifique et technique.

Fonds pour la Syrie et la Jordanie

La Jamahiriya Libyenne a fourni récemment des « fonds de soutien » à la Syrie et à la Jordanie, indique l'agence Jana.

Manifestation anti-Sadate

Une « manifestation populaire monstre » s'est déroulée le 21 mars à Tripoli pour « dénoncer la politique capitularde du président Sadate et les accords humiliants qu'il a signés ».

Entretiens libyo-nigériens

Le général Chekhou Moussa Yar Adoua, vice-président et chef d'état-major général du Nigéria, a quitté Tripoli le 26 mars, après une visite de quelques jours en Libye. Le général Yar Adoua a eu un entretien avec le colonel Kadhafi, au cours duquel la situation des musulmans dans le monde et les moyens propres à rehausser la place des musulmans en Afrique, ainsi que la consolidation de la coopération entre la Libye et le Nigéria ont été passés en revue. L'entretien a également porté sur les étapes qui ont été décidées sur la voie de l'établissement de la paix au Tchad.

Collège militaire mixte

Le colonel Kadhafi a annoncé le 30 mars qu'un collège militaire acceptant les volontaires féminines au grade d'officier s'ouvrirait cet été.

AFRIQUE

SOUDAN

Prochain séjour du président Giscard d'Estaing

L'ambassade de France à Khartoum a confirmé la visite au Soudan à la fin mai, de M. Valéry Giscard d'Estaing, en sa qualité de président en exercice de la CEE, à l'invitation du président Nimeiry, actuel président de l'OUA.

Communiqué du FLE

Le « Front de Libération de l'Erythré » (FLE) a « récemment libéré » la ville de Doukambia, après 10 heures de combats contre les forces éthiopiennes qui l'occupaient, indique le FLE dans un communiqué militaire cité par l'agence d'information irakienne.

Les « Forces révolutionnaires érythréennes » ont tué 54 militaires éthiopiens, dont un capitaine, et ont blessé 70 autres, ajoute le communiqué.

Erythré : bombe à fragmentation ?

Selon le quotidien soudanais « Al Ayam », l'armée éthiopienne effectuerait des raids aériens intensifs dans la province d'Erythré en utilisant contre les rebelles des bombes à fragmentation.

Selon Al Ayam, l'aviation éthiopienne a opéré sans interruption dans la première quinzaine de mars des raids de bombardement sur les régions érythréennes de Khama-seing et d'Al Qarbia, provoquant l'incendie de toutes les fermes dans la zone de Khor Anteiba. « Tous les villages autour de Keren, dans le Nord-Ouest de l'Erythré, ont été complètement détruits », ajoute le quotidien.

Le journal précise que ces raids éthiopiens, larguant également des bombes incendiaires, ont provoqué la mort de dizaines de fermiers et de bergers, et détruit de nombreuses têtes de bétail.

Les troupes éthiopiennes auraient dû, cependant, abandonner certaines zones qu'elles occupaient, les rebelles érythréens ayant pris le contrôle des routes d'approvisionnement, selon les différentes sources citées par le quotidien soudanais.

Le président Nimeiry en Grande-Bretagne

Le président Nimeiry a quitté, le 27 mars Khartoum, à destination de la Grande-Bretagne, « pour de courtes vacances et pour y suivre un traitement médical ».

Offensive gouvernementale en Erythré

L'armée éthiopienne a lancé, début avril, 40 000 hommes contre la ville érythréenne de Nakfa, la dernière encore aux mains des nationalistes érythréens, a annoncé le Front Populaire de Libération de l'Erythré.

Les soldats éthiopiens, bien équipés, sont soutenus par des chars, des chasseurs « Mig » et des bombardiers « Antonov », ajoute le communiqué, qui précise que l'opération se déploie à partir du port de Marsa Taklai et bénéficie de l'appui d'unités navales soviétiques. Le FPLE fait état de lourdes pertes éthiopiennes et de la destruction de trois « Mig ».

Les réfugiés ougandais au Soudan

Quelque 200 000 personnes se sont réfugiés au Soudan à la suite des combats en Ouganda.

Il s'agit en majorité de femmes et d'enfants, et de quelques hommes d'affaires et diplomates étrangers.

L'Irak suspend ses livraisons pétrolières

L'Irak a suspendu ses livraisons pétrolières au Soudan, en raison de l'attitude du président Nimeiry favorable au régime égyptien.

Plusieurs arrestations

Un certain nombre d'arrestations ont été opérées au Soudan dans certains « milieux » coupables d'avoir « essayé de violer la sécurité et l'ordre » après avoir fait entrer illégalement des armes dans le pays, a annoncé le commandement général des forces armées qui a fait également état « dans la période récente » d'une recrudescence de l'activité des trafiquants d'armes.

Groupes subversifs

Le chef de la Sécurité déclara le 10 avril devant l'Assemblée du Peuple que des groupes armés, sous la conduite d'une « organisation secrète », « voulaient violer l'ordre et la sécurité » du pays.

Prêt saoudien

Le président Nimeiry a ratifié l'accord avec le fonds saoudien de développement portant sur 35 millions de dollars pour le financement de la route Nyala Kas Zalin-gi.



Les forces aériennes soudanaises ont récemment accepté la livraison de quatre avions Buffalo de chez Haviland (Canada). Sur la photo, on peut remarquer le colonel Hamid (tenant le Buffalo) avec les membres de sa délégation : le major Adam, le colonel Arabi et le capitaine Atalla.

MAURITANIE

Communiqué du CMSN

Les forces armées comptent désormais exercer « réellement » le pouvoir en Mauritanie, a déclaré un communiqué radiodiffusé.

Le CMSN s'engage à rechercher la paix par les voies les plus appropriées et les plus responsables, la paix dans l'honneur et la concorde nationale.

« En attendant que le problème de la paix soit réglé, toute l'activité politique du pays est suspendue » précise le communiqué.

Nouvelle charte constitutionnelle

La Mauritanie vient de se doter d'une nouvelle charte constitutionnelle, qui restera en vigueur jusqu'à « la mise en place de nouvelles institutions démocratiques » et qui consacre la prééminence du CMSN, formé le 6 avril, sur les principaux rouages de l'Etat, ainsi que le caractère collégial du pouvoir.

Le CMSN détient le pouvoir législatif, « conçoit la politique générale de la nation, oriente et contrôle l'action du gouvernement ».

Le président du CMSN est le chef de l'Etat et « le chef suprême des forces armées ». Toutefois, il ne peut prendre aucune décision majeure ni accréditer les ambassadeurs ni « nommer aux hautes fonctions militaires » sans approbation du comité. Le Premier ministre « conduit la politique intérieure et extérieure du pays, conformément aux orientations et aux options du CMSN. Le chef du gouvernement ne peut cumuler plus de sept jours ses fonctions avec celles du chef de l'Etat.

Couvre-feu

Un couvre-feu a été instauré dans la capitale mauritanienne de 22 heures à 6 heures.

Mise en place d'un comité de salut national

Un comité de salut national a été mis en place le 6 avril.

Le colonel Mustapha Ould Mohamed Saleck dirige le comité de Salut national.

Le colonel Ahmed Ould Bouceif est devenu Premier ministre.

Voici la liste des 13 membres permanents du comité. Président : colonel Mustapha Ould Mohamed Saleck.

Premier vice-président, Premier ministre : lieutenant-colonel Ahmed Ould Bouceif.

Deuxième vice-président : lieutenant-colonel Ahmed Salem Ould Sidi.

Membres : lieutenant-colonel Cheikh Ould Beyda (chef de la Gendarmerie nationale) ; lieutenant-colonel Maaouya Sid Ahmed Ould Tay ; lieutenant-colonel Mohamed Ba Ould Abdelkader ; commandant Thiam El Hadj ; commandant Ann Amadou Baraly ; commandant Yale ; commandant Soumare Silmane ; commandant Boukreïss ; lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Heydalla (chef d'état-major) ; lieutenant Mohamed Mahmoud Ould Louly.

Tous ces officiers faisaient partie de l'ancien comité militaire de Redressement national, à l'exception du lieutenant-colonel Ahmed Ould Bouceif qui effectue donc une entrée en force, ainsi que le colonel Abdelkader, ancien chef d'état-major particulier du chef de l'Etat, et le commandant Yale.

Mise en activité de la première aciérie

La première aciérie de Mauritanie a été mise en activité le 24 mars dernier.

Cette aciérie relevant de la SNIM a une capacité de production annuelle de 12 000 t. Elle peut laminer 36 000 t d'acier par an.

Libération de dix Maurita- niens de race noire

Les 10 Mauritaniens de race noire, qui, soupçonnés d'avoir favorisé la diffusion de tracts hostiles au régime, avaient été arrêtés le 11 mars, ont été relâchés quelques jours plus tard.

Ces personnes, pour la plupart des cadres supérieurs, ne faisaient l'objet d'aucune poursuite judiciaire.

Attaque de « Chaab » contre les « ennemis de l'unité nationale »

Le quotidien « Chaab », condamné de nouveau, le 19 mars, avec véhémence mais sans les nommer, « les ennemis de l'unité nationale ».

« Leur action de sape, écrit « Chaab » prend des proportions frisant la provocation et doit être dénigrée et combattue avec énergie. »

Le secrétaire général du pacte de non agression de la CEAO à Nouakchott

Le colonel Tavarez, secrétaire général du Pacte de non agression de la CEAO, est arrivé le 15 mars à Nouakchott.

Le colonel Tavarez a confié à l'aéroport que sa visite s'inscrit dans le cadre de la préparation de la prochaine réunion des experts du Pacte de non agression qui sera suivie du conseil des ministres et de la réunion de la CEAO.

Visite de M. René Journiac

M. René Journiac, conseiller du président Giscard d'Estaing pour les Affaires africaines, a rencontré à Nouakchott, le 1^{er} avril, le colonel Saleck.

Déclaration du nouveau ministre de l'intérieur

Le ministre de l'Intérieur, le commandant Thiam El Hadj, a réaffirmé, le 25 mars, la volonté de la Mauritanie « de se tenir à égale distance des uns et des autres » et s'est prononcé dans l'immédiat, sur le plan national, contre le pluralisme politique.

« Le remaniement ministériel du 21 mars dernier n'a d'autre signification que la volonté de mettre en place une équipe cohérente, disciplinée, capable de régler les problèmes qui se posent au pays », a déclaré le ministre.

Prêt de l'Arabie saoudite

Un accord de prêt de 2 250 000 000 ouguiya a été conclu le 21 mars à Riyad entre le Fonds saoudien de développement et la Mauritanie.

Boycottage du conseil consultatif par ses membres noirs

Les dix-sept personnalités mauritaniennes de race noire nommées au Conseil national consultatif ont boycotté, le 5 avril à Nouakchott, la réunion inaugurale de cette instance afin d'en dénoncer « l'iniquité de la répartition ethnique ».

Ils entendaient ainsi protester contre « la sous représentation » de la communauté négro-africaine au CNC, qui compte 98 membres (17 noirs et 81 maures).

Le nouveau gouvernement

Le nouveau gouvernement, dirigé par le lieutenant-colonel Ahmed Ould Bouceif, se compose de 16 membres au lieu de 18, mais ne comprend aucun changement notable par rapport à l'ancien cabinet. On enregistre toutefois l'entrée du lieutenant-colonel Khouna Ould Heydalla à la Défense nationale et celle du lieutenant-colonel Abdelkader, nommé ministre chargé de la permanence du comité militaire de Salut national, ainsi que le départ de M. Cheikhna Ould Mohamed Laghdaf, ancien ministre d'Etat à la présidence.



Le nouveau ministre de la défense nationale, le lieutenant-colonel Khouna Ould Heydalla.

Coopération sino-mauritanienne

Le colonel Saleck a procédé, le 10 avril, à la pose de la première pierre du port en eau profonde de Nouakchott, réalisé et financé par la République populaire de Chine.

D'un coût d'une centaine de millions de dollars américains, l'ouvrage sera achevé dans cinq ans.

Libération d'anciens ministres

Les autorités mauritaniennes ont décidé d'élargir tous les ministres du dernier gouvernement du président Ould Daddah ainsi que l'ancien Président de l'Assemblée nationale, M. Sall Abdul Aziz, arrêtés le 10 juillet 1978.

L'ancien gouverneur de Nouadhibou est aussi libéré.

Qui est le lieutenant-colonel Bouceif



Le lieutenant-colonel Ahmed Ould Bouceif, est né en 1934 à Kifafa.

Depuis son entrée en service dans l'armée nationale, en 1962, il suit divers stages de formation militaire en France, notamment à « l'Ecole d'application d'armes blindées et de cavalerie » de Saumur et à « l'Ecole d'application d'infanterie » de Saint-Maixent. Le lieutenant-colonel Bouceif occupe diverses fonctions administratives et militaires de premier plan. Il est d'abord préfet à Bir Moghreïn, dans l'extrême nord du pays, puis gouverneur adjoint de la région de Nouadhibou, et ensuite gouverneur à F'Derik, près de Zouérate.

Chef d'unité et de région militaire un peu partout en Mauritanie, l'officier Ahmed Ould Bouceif, alors commandant, est nommé chef d'état-major par le président Moktar Ould Daddah le 24 juin 1976. Il est élevé au grade de lieutenant-colonel le 1^{er} octobre 1976. Il passe ensuite à la tête de la deuxième région militaire (Zouérate), en 1977, particulièrement « malmenée » par les attaques de plus en plus nombreuses du Front Polisario.

Quelques mois avant le renversement du président Moktar Ould Daddah, il est nommé commandant de la 5^e région militaire (Nema) dans l'extrême sud-est de la Mauritanie. Depuis le coup d'Etat du 10 juillet 1978, il était ministre de la pêche et de l'Economie Maritime.

Position, mauritanienne

La Mauritanie entend maintenir son alliance avec le Maroc tout en continuant ses conversations avec le Polisario et en cherchant à renouer des relations diplomatiques normales avec l'Algérie, a déclaré le lieutenant-colonel Bouceif, dans une interview au journal « Le Monde ».

Escale française

Début avril, le navire français Rhône a fait escale à Nouadhibou.

SENEGAL

Le bataillon sénégalais de la FINUL à l'honneur

Une cérémonie de remise de médailles au bataillon sénégalais de la FINUL a eu lieu le 2 avril à Marakah (Liban).

Après avoir passé les troupes en revue, le général Erskine, s'est adressé au bataillon en ces termes : « A la suite du retrait des bataillons de France et d'Iran, nous avons eu à procéder à un grand exercice de redéploiement des forces de la FINUL dans lequel SENBATT a pleinement participé. Même si maintenant votre responsabilité s'étend sur une aire plus grande et avec le même effectif, l'efficacité de votre tâche est restée inchangée. Le fait d'opérer le long de Tyr comporte des difficultés. Des éléments armés ont continué à tenter de s'infiltrer à l'intérieur de votre zone, et je suis très satisfait de la détermination, de la vigilance et de la ferme volonté dont vous avez fait preuve pour décourager ces tentatives. Il est important d'être constamment en alerte ».

Requête du président Senghor au sujet du soldat sénégalais arrêté par les Israéliens

Le président Senghor a demandé que le soldat sénégalais de la FINUL, arrêté par les Israéliens, soit traduit devant un tribunal international ou rendu au Sénégal pour être jugé par un tribunal militaire.

Le chef de l'Etat sénégalais a adressé une requête en ce sens au secrétaire général de l'ONU, dans laquelle il fait valoir qu'Israël, qui accuse le soldat sénégalais arrêté le 18 février d'avoir livré des explosifs à des Palestiniens, « ne peut être juge et partie ».

M. Senghor a donné ces indications dans la partie de son message adressé à la nation, le 4 avril, et consacrée à l'armée sénégalaise, à l'occasion de la Fête nationale du Sénégal.

Il a indiqué d'autre part que le Sénégal ne pourra envoyer de Casques Bleus en Namibie, comme le lui a demandé l'ONU. « Notre armée, a-t-il dit, est peu nombreuse, même si elle est bien entraînée, et il faut savoir raison et mesure garder. »

Le chef de l'Etat sénégalais a annoncé, par ailleurs, que la devise de l'armée sénégalaise sera désormais : « On nous tue, mais on ne nous déshonore pas ». Il a enfin félicité l'armée qui, a-t-il dit, remplit sa double tâche : « Faire respecter la loi, et d'abord la Constitution, et défendre le pays. »